

*PREMIÈRE PARTIE*

*LA PRÉSENCE ARMÉNIENNE AU TEMPS  
DES CROISADES*



# Les princesses arméniennes et le Liban latin

## (XII<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècle)

**Claude Mutafian**

### **Les États latins et arménien au Levant (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)**

L'un des résultats de la première croisade fut la fondation, au début du XII<sup>e</sup> siècle, des quatre "États latins du Levant" : du nord au sud, le comté d'Édesse, la principauté d'Antioche, le comté de Tripoli et le royaume de Jérusalem, qui se maintinrent respectivement jusqu'en 1150, 1268, 1289 et 1291. Le Liban actuel recouvre le sud du comté de Tripoli, avec Tripoli et *Djebail* (ou Giblet), et le nord du royaume de Jérusalem, avec Beyrouth, Sidon (ou Saète) et Tyr. Nous nous intéresserons donc ici plus particulièrement à ces deux États.

À la même époque et toujours au Levant, plus précisément en Cilicie et en Euphratèse, plusieurs dynasties arméniennes affirmaient leur pouvoir, au point que certaines allaient jusqu'à envisager d'y recréer un nouveau "royaume d'Arménie" pour remplacer ceux que Byzance et les Turcs avaient détruits en Grande Arménie. Le but allait être atteint au bout d'un siècle : le 6 janvier 1198, le prince roubénide Léon ceignit la couronne royale à Tarse, sous l'égide du Saint Empire romain germanique et de la papauté.

### *Les raisons des alliances arméno-franques*

Les seigneurs francs installés au Levant devaient bien entendu faire souche, et le choix matrimonial exigeait des princesses chrétiennes. Comme très peu de croisés avaient emmené leurs femmes, ils ne pouvaient, en attendant des arrivées plus tardives depuis l'Europe, se passer des princesses indigènes. Or, les chrétiens orientaux étaient grecs, syriaques, maronites, coptes ou arméniens. Épouser une princesse grecque était quasiment exclu, vu la haine entre Grecs et Latins, consécutive au schisme du milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Le monde syriaque, de son côté, était dépourvu de structure nobiliaire, alors que les Maronites et les Coptes se trouvaient concentrés au Liban et en Égypte. Restaient donc les princesses arméniennes.

À la même époque, pour les barons arméniens en quête de reconnaissance étatique et en voie d'émancipation par rapport à Byzance, de tels mariages constituaient un moyen idéal pour infiltrer cette nouvelle classe dirigeante levantine afin d'avoir accès aux leviers de commande. C'est ainsi que jusqu'à

la création du royaume, donc durant tout le XII<sup>e</sup> siècle, les Francs ont été les partenaires presque exclusifs du jeu diplomatique arménien, pour le meilleur ou pour le pire. Pratiquement tous les barons roubénides ont épousé des princesses franques ; un seul, Mleh, eut une épouse arménienne.

### *Des conceptions politiques antagonistes*

Suite à ces unions matrimoniales, des princesses arméniennes se sont souvent retrouvées à la tête de certains États latins du Levant, seules ou avec leur époux. Certaines ont joué, dans leurs États d'"adoption", un rôle important qui reste passablement incompris. Parfois lié à leurs origines arméniennes, ce rôle reflétait presque toujours un côté "indigéniste" qui les mettait par la force des choses en opposition avec leurs époux. On retrouve l'incompréhension classique entre les "poulains", nom donné aux Francs nés en Orient, et les Européens : les barons francs venus d'Europe et installés au Levant ne se sont en effet jamais réellement intégrés à l'Orient, contrairement à la population arménienne qui y vivait depuis des siècles. Il n'est donc pas étonnant que des heurts se soient souvent produits entre époux. On a trop souvent négligé de les analyser sous l'angle politique, en se bornant au stéréotype classique, simpliste et bien trop réducteur, de "princesses orientales assoiffées de pouvoir".

En réalité, le différend était souvent plus sérieux, et ceci à deux niveaux. La conception "indigéniste" de la politique était incompatible avec la persistance du lien entre le monde franc oriental et son berceau européen au détriment des alliances locales, et ne s'accommodait pas non plus de la suprématie de Jérusalem sur les autres États latins du Levant. Souvent dotées d'une forte personnalité, ces princesses arméniennes ont tenté d'imposer des conceptions différentes, et pour ce faire elles durent disputer le pouvoir à leurs époux, voire à leurs propres enfants. Ceci ne signifie pas nécessairement qu'elles s'accrochaient à ce pouvoir par pure ambition.

### **Deux princesses arméniennes, premières reines de Jérusalem**

L'un des plus célèbres seigneurs de la première croisade, Baudouin de Boulogne, perdit son épouse en cours de route. convoitant la région d'Édesse, où l'élément arménien était prépondérant, il se remaria avec la fille d'un prince arménien<sup>1</sup>. C'est seulement quelques siècles plus tard qu'on la

---

<sup>1</sup> Guillaume de Tyr, *Chronique*, X 1, R. Huygens (éd.), Turnhout, Brepols, 1986, p. 453 ; *Lignages d'Outremer*, M.-A. Nielen (éd.), Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2003, p. 158.

trouve avec un nom, Arda<sup>2</sup>. Son père, Taphnouz ou Taftoc, est probablement à identifier avec Tavtoug ou Tavtoukas, seigneur de Samosate, mentionné sur un sceau et dans les sources syriaques<sup>3</sup>. Peut-être est-elle issue d'une branche de l'illustre dynastie des Mamikonian.

Prêt à devenir roi de Jérusalem, Baudouin consigna son épouse à Jaffa et fut couronné en novembre 1100 sans sa présence ; il la répudia peu après<sup>4</sup>. Le fait de ne pas avoir procréé n'est pas une raison suffisante, d'autant plus que Baudouin, qui "avait horreur des étreintes de l'épouse", semble bien avoir été impuissant ou homosexuel<sup>5</sup>. Il convient plutôt de considérer qu'à Jérusalem elle n'était plus d'aucune utilité au roi, qui semble de plus avoir été sensible à certaines accusations d'attitude volage. Elle se retrouva au couvent, mais obtint l'autorisation de s'installer à Constantinople, où elle avait des parents et "mena mauvaise vie"<sup>6</sup>. L'ascendance arménienne d'Arda n'a manifestement pas joué un grand rôle dans sa brève carrière. Elle n'en symbolise pas moins déjà l'opposition des deux conceptions politiques ci-dessus signalées.

La seconde reine de Jérusalem est mieux connue et a marqué son époque<sup>7</sup>. Son père était le "riche homme d'Arménie qui était seigneur de Mélitène et avait pour nom Gabriel<sup>8</sup>, un prince arménien chalcédonien, donc qualifié de "noble grec"<sup>9</sup>. Gabriel avait de l'ambition, il donna sa fille Morfia en mariage à Baudouin de Bourcq, alors second comte d'Édesse, ravi d'une forte dot dont il avait grand besoin<sup>10</sup>. En 1118, Baudouin de Bourcq succéda à Baudouin I<sup>er</sup> comme roi de Jérusalem, après avoir été le fossoyeur de la présence arménienne en Euphratèse. Contrairement à son prédécesseur, Baudouin II ne répudia pas son épouse arménienne lorsqu'il passa

<sup>2</sup> S. Pauli, *Codice diplomatico del sacro militare ordine Gerosolimitano oggi di Malta*, Marescandoli, Lucca, t. I, 1733, pp. 346, 355 ; G. Dédéyan, *Les Arméniens entre Grecs, Musulmans et Croisés, Étude sur les pouvoirs arméniens dans le Proche-Orient méditerranéen (1068-1150)*, Lisbonne, Fondation Gulbenkian, 2003, pp. 1039-1040 ; C. Mutafian, "Prélats et souverains arméniens à Jérusalem à l'époque des croisades : légendes et certitudes (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)", pp. 114-119, in *Studia Orientalia Christina, Collectanea*, 2004, 37, Le Caire-Jérusalem.

<sup>3</sup> Dédéyan, *ibid.*, pp. 1036-1038.

<sup>4</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, X 5, XI 1, pp. 458, 496 ; H. Mayer, *Mélanges sur l'histoire du royaume latin de Jérusalem*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1984, pp. 55-57.

<sup>5</sup> Nielen, *ibid.*, p. 158 ; William of Malmesbury, *Gesta regum Anglorum*, éd. et trad. anglaise R. Mynors et al., Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 688 ; Mayer, *ibid.*, pp. 70-72.

<sup>6</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XI 1, p. 496.

<sup>7</sup> Mutafian, *ibid.*, pp. 119-121.

<sup>8</sup> Nielen, *ibid.*, pp. 86, 160.

<sup>9</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XII 4, p. 551.

<sup>10</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, X 23, p. 482 ; *Chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche (1166-1199)*, trad. J.-B. Chabot, Paris, Ernest Leroux, t. III, 1905, p. 188.

d'Euphratèse en Palestine : elle assista au couronnement et utilisa dès lors un sceau portant en grec son titre de "reine"<sup>11</sup>. Lorsque le roi fut incarcéré à *Kharberd* en 1123, elle arma un commando d'Arméniens déguisés pour tenter de le libérer<sup>12</sup>, et participa aux négociations concernant son rachat. Morfia est évoquée avec sympathie chez les Syriaques jacobites, et a même été une source d'inspiration dans l'épopée turque<sup>13</sup>. Elle mourut probablement en 1126 et fut enterrée dans l'abbaye N.-D. de la Vallée de Josaphat<sup>14</sup>. Ni Arda ni Morfia n'ont laissé de trace dans l'historiographie arménienne. Pour ces deux reines, le fait d'être chalcédoniennes a dû probablement entraîner un rejet de la part de leurs compatriotes.

### Trois soeurs demi-arméniennes à la tête du Levant latin

Baudouin II et son épouse arménienne Morfia n'eurent pas d'héritier mâle, mais quatre filles. Mélisende, Alice et Hodierna étaient nées du temps où Baudouin était encore comte d'Édesse, et seule Yvette vit le jour après son couronnement à Jérusalem<sup>15</sup>. Dans des circonstances différentes, pour raisons de veuvage ou de minorité, les trois aînées se retrouvèrent, au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, à la tête de trois des quatre États latins : Antioche, Tripoli et Jérusalem.

L'historien Joseph Laurent a exprimé avec humour la "vengeance" des Arméniens à l'encontre de Baudouin II : "Dernière et terrible vengeance contre les Francs : leurs femmes arméniennes, ou bien ne leur donnèrent pas d'enfants [cas de Baudouin I<sup>er</sup>] (...) ou bien, quand elles leur donnèrent des enfants, ce furent des filles [cas de Baudouin II] et de terrible filles"<sup>16</sup>. On peut en effet considérer que, consciemment ou non, ces princesses demi-arméniennes, unies entre elles par de constants liens de solidarité, ont exercé une sorte de "diplomatie matrimoniale de vengeance" répondant aux persécutions antiarméniennes de leur père. D'un autre côté, les remarques énoncées au début quant au conflit entre politique "européenne" et diplomatie "indigène" s'appliquent à elles encore plus qu'aux deux premières reines de Jérusalem, et c'est ce que Laurent n'a pas saisi. Arméniennes par leur mère,

<sup>11</sup> C. Mutafian, *Le Royaume arménien de Cilicie*, Paris, CNRS éditions, 1993, p. 22.

<sup>12</sup> Orderic Vital, *Historia ecclesiastica*, XI 26, éd. et trad. anglaise M. Chibnall, Oxford, Clarendon Press, t. VI, 1978, p. 114 ; *Anonymi auctoris Chronicon ad A.C. 1234 pertinens*, trad. française A. Abouna, Louvain, Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium, 1974, p. 67 ; Guillaume de Tyr, *ibid.*, XII 18, p. 568.

<sup>13</sup> Dédéyan, *ibid.*, pp. 981-983.

<sup>14</sup> R. Röhrich, *Regesta Regni Hierosolymitani (MXCVII-MCCXCI), Additamentum*, OEniponti, Libraria Academica Wagneriana, 1904, n° 137<sup>a</sup>, p. 10.

<sup>15</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XII 4, p. 551 ; Nielen, *ibid.*, pp. 79, 86, 106, 160.

<sup>16</sup> J. Laurent, *Les Croisés et l'Arménie*, rééd. in Id., *Études d'histoire arménienne*, Louvain, Peeters, 1971, p. 144.

ces trois belles et brillantes princesses jouissaient certainement auprès de leurs sujets indigènes de plus de popularité que les nobles francs "importés". Il est curieux de constater que, comme les deux premières reines de Jérusalem qui les ont précédées, elles sont totalement absentes des sources arméniennes.

*Mélisende, troisième reine de Jérusalem*

Baudouin II mourut le 21 août 1131, mais il avait, de son vivant déjà, considéré Mélisende comme héritière : sur une charte octroyée par le roi, on lit ainsi la signature de "Mélisende, fille du roi et héritière du royaume de Jérusalem"<sup>17</sup>. Il avait demandé au roi de France un bon parti pour sa fille. Le choix tomba sur le comte d'Anjou, Foulque, alors veuf. Baudouin le fit venir au Levant et "le déclara roi de Jérusalem de son vivant même", après lui avoir fait épouser sa fille le 2 juin 1129. Il reçut en dot Tyr et Acre. Les époux furent couronnés ensemble le 14 septembre 1131<sup>18</sup>.

Les rapports au pouvoir de Foulque et de Mélisende furent dès le début marqués du sceau de l'ambiguïté. La reine se considérait à juste titre comme la souveraine légitime, mais Foulque avait reçu des assurances concernant son statut de véritable souverain, non pas de "prince consort"<sup>19</sup>. Baudouin exacerba la situation sur son lit de mort, en désignant pour lui succéder un triumvirat composé de Mélisende, de Foulque et de leur fils Baudouin, alors âgé de deux ans<sup>20</sup>. À cette concurrence entre les deux époux s'ajoutaient les relations ambiguës de Mélisende, portée sur les "voluptés de la chair" avec son cousin issu de germains Hugues du Puiset, comte de Jaffa<sup>21</sup>.

---

<sup>17</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XIII 28, p. 62 ; Ms. Egerton 1139 de la British Library, f° 17, in J. Folda, *The Art of the Crusaders in the Holy Land, 1098-1187*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, pp. 144, 151 ; Röhrich, *ibid.*, n° 137<sup>a</sup>, p. 10 ; H. Mayer, "Studies in the History of Queen Melisende of Jerusalem", in *Dumbarton Oaks Papers* 26, 1972, pp. 93-182 ; B. Hamilton, "Women in the Crusader States: the Queens of Jerusalem (1100-1190)", in D. Baker (ed.), *Medieval Women*, Oxford, Basil Blackwell, 1978, pp. 143-174 ; Mutafian, *ibid.*, 2004, pp. 122-127.

<sup>18</sup> *Anonymi auctoris Chronicon*, *ibid.*, p. 76 ; *Chronique de Michel le Syrien*, *ibid.*, p. 236 ; Orderic Vital, *ibid.*, XII 29, pp. 308-310 ; Guillaume de Tyr, *ibid.*, XIII 24, XIV 2, pp. 618-619, 633-634.

<sup>19</sup> H. Mayer, "The succession to Baldwin II of Jerusalem: English Impact on the East", in *Dumbarton Oak papers* 39, 1985, p. 144.

<sup>20</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XIII 28, p. 625 ; Hamilton, *ibid.*, p. 149 ; Mayer, *ibid.*, 1972, p. 100 ; Mayer, *ibid.*, 1985.

<sup>21</sup> Bernard de Clairvaux, "Epistolæ", in *S. Bernardi Opera Omnia*, J. Mabillon (éd.), t. I., "Patrologia Latina", t. 182, Paris, 1862, col. 373, 493-496 ; Guillaume de Tyr, *ibid.*, XIV 15-18, pp. 651-656 ; Mayer, *ibid.*, 1972, pp. 102-106 ; Hamilton, *ibid.*, pp. 149-150.

La situation ne se clarifia pas vraiment avec la mort accidentelle de Foulque, en novembre 1143<sup>22</sup>. Le couple avait eu deux fils, qui allaient se succéder sur le trône de Jérusalem. Mélisende adorait le cadet, Amaury, mais haïssait l'aîné, Baudouin, alors âgé de treize ans, donc à deux ans de la majorité royale légale ; la rivalité ne pouvait que s'exacerber entre la reine et le prince héritier<sup>23</sup>. Baudouin III fut couronné le 25 décembre 1143 "avec sa mère", comme le précise Guillaume de Tyr, qui insiste toujours sur la légitimité des droits de Mélisende<sup>24</sup>. Le conflit s'exacerba quand en 1152 Baudouin, âgé de 21 ans, décida de se faire couronner seul à l'insu de sa mère. Une solution fut cherchée avec une partition du royaume, mais elle dégénéra pratiquement en une guerre civile<sup>25</sup>. Il semble que, peu après, Mélisende soit rentrée en grâce, mais au prix de ne plus disposer que d'un pouvoir formel, même si sur son sceau, un an avant sa mort, on peut lire "Mélisende par la grâce de Dieu reine de Jérusalem"<sup>26</sup>.

Mélisende mourut de maladie le 11 septembre 1161, entourée de ses soeurs Hodierno et Yvette ; elle fut enterrée comme sa mère à N.-D. de la Vallée de Josaphat. Dans son éloge funèbre, Guillaume de Tyr la présente comme une "femme douée de plus de sagesse et de prudence qu'il n'appartient d'ordinaire à son sexe, et qui avait dirigé avec beaucoup de vigueur les affaires du royaume pendant trente ans et plus, tant du vivant de son mari que sous le règne de son fils"<sup>27</sup>. L'archevêque la considère donc toujours comme la reine légitime depuis son accession en 1131 jusqu'à sa mort en 1161.

Peut-être son ascendance arménienne, pourtant absente de l'iconographie croisée<sup>28</sup>, explique-t-elle la tolérance de Mélisende envers les non-chalcédoniens<sup>29</sup>. C'est de son règne que date, pour l'essentiel, la cathédrale

<sup>22</sup> *Chronique de Matt'ieu d'Édesse (962-1136) avec la continuation de Grégoire le Prêtre jusqu'en 1162*, trad. E. Dulaurier, Paris, A. Durand, 1868, p. 325 ; Guillaume de Tyr, *ibid.*, XV 27, XVI 1, pp. 710-711, 714-715.

<sup>23</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XVI 3, XVII 13-14, pp. 717, 777-780 ; *Chronique de Michel le Syrien*, *ibid.*, p. 258.

<sup>24</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XV 27, XVII 13, pp. 711, 777.

<sup>25</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XVII pp. 13-14, 777-780 ; *Chronique de Michel le Syrien*, *ibid.*, p. 309 ; R. Grousset, *Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem*, Paris, Plon, t. II, 1935, pp. 310-320 ; Hamilton, *ibid.*, pp. 153-154.

<sup>26</sup> S. de Sandoli, *Corpus Inscriptionum Crucesignatorum Terræ Sanctæ (1099-1291)*, Jerusalem, Franciscan Printing Press, 1974, n° 178, p. 131.

<sup>27</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XVIII 27, p. 850.

<sup>28</sup> J. Folda, "Images of Queen Melisende in Manuscripts of William of Tyre's History of Outremer: 1250-1300", in *Gesta*, XXXII/2, 1993, p. 108.

<sup>29</sup> C. Cahen, *Orient et Occident au temps des Croisades*, Paris, Aubier Montaigne, 1983, p. 232.

des Saints-Jacques du patriarcat arménien de Jérusalem. Selon Camille Enlart, le "maître de l'oeuvre dut être arménien, les exécutants en partie occidentaux"<sup>30</sup>. Or, en 1141, le catholicos Grégoire III vint à Jérusalem, à une époque où l'influence de Mélisende sur le royaume latin était décisive. Il est dès lors tentant d'imaginer que ces deux exceptionnelles personnalités, la reine demi-arménienne de Jérusalem et le catholicos d'Arménie, aient décidé d'un commun accord l'agrandissement et l'embellissement de l'édifice qui devait déjà exister *in situ*, la reine assurant probablement la participation de maçons du Saint-Sépulcre<sup>31</sup>.

### *Alice, princesse d'Antioche*

Alice, seconde des filles de Baudouin II et de Morfia, est liée à l'histoire d'Antioche<sup>32</sup>. En 1126 elle épousa le jeune héritier de la principauté, Bohémond II, et en eut une fille, Constance, qui avait deux ans quand son père fut tué en 1130<sup>33</sup>. Alice et sa fille Constance étaient toutes les deux candidates à la succession. Comme pour Mélisende, notre principale source est ici Guillaume de Tyr, mais autant l'archevêque montrait une admiration extrême pour la reine, autant il exécrait sa soeur Alice, l'accusant d'avoir appelé à l'aide l'atâbeg Zengî pour s'opposer à sa fille, envers laquelle "elle avait fort peu d'attachement"<sup>34</sup>. Encore une "diplomatie indigène" injustifiable aux yeux de l'archevêque!

Alice se heurta à son père et dut se contenter des ports de *Djébaïl* et de Lattaquié, qui constituaient sa dot de mariage. La mort du roi et l'accession de sa soeur Mélisende au trône de Jérusalem modifièrent les rapports de force. En 1132, Alice s'assura l'appui de plusieurs seigneurs d'Antioche, ainsi que des comtes Pons de Tripoli et Jocelin II d'Édesse, montrant ainsi que ses desseins avaient une dimension politique : une claire opposition des dirigeants, passablement "orientalisés", des trois États latins septentrionaux à la suzeraineté de Jérusalem. Pons de Tripoli alla jusqu'à interdire au roi

---

<sup>30</sup> K. Hintlian, *History of the Armenians in the Holy Land*, Jerusalem, Armenian Patriarchate, 2nd edition, 1989, pp. 51-54 ; C. Enlart, *Les monuments des Croisés dans le royaume de Jérusalem*, Paris, Paul Geuthner, t. II, 1928, p. 238.

<sup>31</sup> Mutafian, *ibid.*, 2004, pp. 130-135.

<sup>32</sup> Th. Asbridge, "Alice of Antioch: a case study of female power in the twelfth century", in P. Edbury & J. Phillips (ed.), *The Experience of Crusading*, Cambridge, Cambridge University Press, t. II, 2003, pp. 29-47.

<sup>33</sup> *Anonymi auctoris Chronicon*, *ibid.*, p. 76 ; Orderic Vital, *ibid.*, XI 25, 29, pp. 108, 134 ; Guillaume de Tyr, *ibid.*, XIII 21, 27, pp. 613, 623.

<sup>34</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XIII 27, pp. 623-624 ; Asbridge, *ibid.*, pp. 29-30.

Foulque le passage par ses terres, mais il dut céder à la suite d'un affrontement armé<sup>35</sup>.

Depuis Lattaquié, Alice exerçait une sorte de pouvoir parallèle. Le mariage de sa fille et rivale fut décidé par ses adversaires. Le choix tomba sur Raymond de Poitiers, qui débarqua à Antioche. On fit croire à Alice que Raymond venait pour l'épouser elle, et pendant ce temps on consacra en 1136 le mariage du seigneur poitevin avec Constance, alors âgée de moins de dix ans. Le plan fonctionna bien, Raymond de Poitiers devint Raymond d'Antioche et Alice, furieuse, quitta la scène et se retira à Lattaquié<sup>36</sup>.

### *Hodierne, comtesse de Tripoli*

Hodierne, troisième fille de Baudouin II et de la princesse arménienne Morfia, avait épousé, avant décembre 1138<sup>37</sup>, le quatrième comte de Tripoli, Raymond II<sup>38</sup> fils de Pons décédé en 1136, lui-même fils d'un bâtard de Raymond de Saint-Gilles, fondateur du comté. Elle devint donc "comtesse de Tripoli"<sup>39</sup>. En 1148 Raymond II avait vu avec inquiétude le débarquement sur la côte palestinienne, dans le cadre de la seconde croisade, du propre fils légitime de Saint-Gilles, dont les droits sur le comté étaient incontestables. Ce parent rival mourut opportunément sur la route d'Acre à Jérusalem, et son fils Bertrand, qui l'accompagnait, accusa Raymond d'avoir empoisonné son père. D'autres versions mettent en cause "la reine de Jérusalem", Mélisende, qui aurait alors agi pour préserver la position de sa soeur Hodierne. Le comte se débarrassa ensuite de Bertrand en excitant contre lui l'émir de Damas, allié à Noûr al-Dîn<sup>40</sup>.

Préoccupé par la puissance de l'émir, le roi Baudouin III, fils aîné de Mélisende, convoqua en 1152 à Tripoli une réunion au sommet pour tenter de persuader sa cousine Constance de prendre un nouvel époux. Rien n'y fit, personne ne réussit à décider la princesse, "ni le roi et le comte, ses cousins,

<sup>35</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XIV 4-5, pp. 636-637 ; Asbridge, *ibid.*, p. 38.

<sup>36</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XIV 20, pp. 658-659 ; *Chronique de Michel le Syrien*, *ibid.*, p. 236 ; C. Cahen, *La Syrie du Nord à l'époque des croisades et la principauté franque d'Antioche*, Paris, Paul Geuthner, 1940, pp. 357, 502.

<sup>37</sup> Röhrich, *Regesta Regni Hierosolymitani (MXCVII-MCCXCI)*, OEniponti, Libreria Academica Wagneriana, 1893, no 179, p. 44.

<sup>38</sup> Nielen, *ibid.*, pp. 86, 96, 140, 160.

<sup>39</sup> Röhrich, *ibid.*, n<sup>os</sup> 179, 198, 193, 217, pp. 44, 49, 47, 55.

<sup>40</sup> *Anonymi auctoris Chronicon*, *ibid.*, pp. 111, 119 ; Guillaume de Tyr, *ibid.*, XVI 28, p. 756 ; H. Géraud (éd.), *Chronique latine de Guillaume de Nangis de 1113 à 1300 avec les continuations de cette chronique de 1300 à 1368*, Paris, J. Renouard, t. I., 1843, p. 43 ; Kamâl-ad-Din, *Histoire d'Alep (1146-1246)*, trad. E. Bochet, Paris, Ernest Leroux, 1900, p. 9 ; Cahen, *ibid.*, p. 382 ; J. Richard, *Le comte de Tripoli sous la dynastie toulousaine (1102-1187)*, Paris, Paul Geuthner, 1945, pp. 6-7.

ni la reine [Mélisende] et la comtesse de Tripoli, ses tantes maternelles". Mélisende profita de son séjour à Tripoli, en 1152, pour essayer de soulager sa soeur en butte à des sentiments de jalousie malade de la part du comte<sup>41</sup>. Cette jalousie semblait d'ailleurs justifiée au point qu'il y avait des doutes sur la légitimité de leur fille<sup>42</sup>. Hodiernie avait manifestement une vie de couple peu heureuse ; ne parvenant pas à la consoler Mélisende voulut l'emmener avec elle. Raymond, de son côté, accompagna Constance pour la mettre sur la route, et au retour il tomba sous les coups de membres de la secte des Assassins. Apprenant la nouvelle, le roi appela sa mère et sa tante et, après les obsèques, fit jurer aux grands fidélité "à la comtesse et à ses enfants, le fils Raymond [le futur comte Raymond III] à peine âgé de douze ans et la fille nommée Mélisende, plus petite<sup>43</sup>".

Hodiernie se retrouvait ainsi, en 1152, intronisée à la tête du comté de Tripoli, même si le titulaire officiel en était son fils mineur, Raymond III, qui a dû atteindre la majorité requise de quinze ans vers 1155<sup>44</sup>. Après avoir, en 1159, assisté sa soeur Mélisende mourante<sup>45</sup>, on la trouve en juillet 1161 avec le titre de "comtesse de Tripoli et tante maternelle du roi" sur une charte où sa fille Mélisende est "future impératrice de Constantinople<sup>46</sup>". En effet, devenu veuf en 1159, l'empereur Manuel Comnène demanda au roi de Jérusalem la main de l'une de ses cousines, Mélisende fille de Hodiernie ou Marie fille de Constance. Baudouin III se décida à envoyer la première, mais les ambassadeurs grecs firent traîner les choses au point d'exaspérer le comte Raymond III, fils de Hodiernie, si bien que c'est Marie qui devint impératrice ; Raymond se vengea des Grecs en excitant les pirates contre eux<sup>47</sup>. Peut-être le refus impérial pour Mélisende avait-il pour cause réelle les doutes sur sa légitimité, signalés ci-dessus.

En 1185 mourut le "roi lépreux", Beaudouin IV de Jérusalem. Il avait nommé pour lui succéder son neveu Baudouin V encore enfant, confiant la régence précisément à Raymond III de Tripoli<sup>48</sup>. Étant, par sa mère Hodiernie, petit-fils du roi Beaudouin II, celui-ci avait lui aussi des ambitions royales. Les "Annales génoises" vont jusqu'à faire un savant truquage généalogique selon lequel Hodiernie aurait pour elle le droit de porphyrogéniture, justifiant

<sup>41</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XVII 18-19, pp. 785-786.

<sup>42</sup> J. Kinnanos, *Chronique*, trad. J. Rosenblum, Paris, Les Belles Lettres, 1972, p. 139.

<sup>43</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XVII 19, p. 786, XXI 5, p. 966.

<sup>44</sup> Röhricht, *op. cit.*, 1893, n° 217, p. 55 ; M. Baldwin, *Raymond III of Tripoli and the Fall of Jerusalem (1130-1187)*, Princeton, Princeton University Press, 1936, p. 9.

<sup>45</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XVIII 27, p. 850.

<sup>46</sup> Röhricht, *ibid.*, n° 366, p. 96 ; Richard, *ibid.*, 1945, p. 37.

<sup>47</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XVIII 30-33, pp. 855-859 ; Richard, *ibid.*, p.8.

<sup>48</sup> *La continuation de Guillaume de Tyr (1184-1197)*, M. Ruth Morgan (éd.), Paris, Paul Geuthner, 1982, pp. 19-22.

donc les droits de son fils à la couronne<sup>49</sup>. Beaudouin V mourut dès 1186, mais d'habiles manoeuvres réussirent à imposer sur le trône sa mère avec son second époux, Guy de Lusignan<sup>50</sup>, au détriment de Raymond de Tripoli, cousin germain de son grand-père le roi Amaury I<sup>er</sup>, fils cadet de Mélisende.

### **L'union de la principauté d'Antioche et du comté de Tripoli**

Depuis les conquêtes de Saladin, en particulier la prise de Lattaquié, la principauté d'Antioche, avec un territoire bien réduit, se retrouva séparée du comté de Tripoli, le royaume d'Arménie restant son seul État chrétien frontalier : le rapport de forces entre les deux États se trouvait inversé.

En 1187, à l'époque du siège de Jérusalem, Raymond III, fils de Hodierna et dernier représentant de la dynastie toulousaine des comtes de Tripoli, mourut sans héritier<sup>51</sup>. Il avait prévu pour lui succéder son filleul Raymond, fils aîné du prince d'Antioche Bohémond III, petit-fils d'Alice, mais Bohémond III persuada le mourant de désigner comme héritier de Tripoli son fils cadet Bohémond, préférant que Raymond se consacrat exclusivement à Antioche<sup>52</sup>. Ce dernier épousa Alice, fille du prince arménien Rouben, frère du futur roi Léon I<sup>er</sup>, et mourut peu après, avant son père. La principauté d'Antioche devait donc échoir à son fils Raymond-Rouben, ce qui ne fut pas du goût de son oncle : en 1201, à la mort de son père Bohémond III, le comte Bohémond de Tripoli usurpa sous le nom de Bohémond IV<sup>53</sup> la succession d'Antioche. La "guerre de succession d'Antioche" qui s'ensuivit mettait aux prises deux concepts d'union : Antioche-Tripoli ou Antioche Arménie ? Elle dura deux décennies, et sa fin, marquée par la rupture entre Léon I<sup>er</sup> et son petit-neveu, consacra en 1219 la victoire du premier concept. Bien que géographiquement séparés, la principauté d'Antioche et le comté de Tripoli furent définitivement réunis sous l'autorité de Bohémond IV<sup>54</sup>.

### **Rita, fille du roi Léon I<sup>er</sup>, reine de Jérusalem**

La troisième croisade ne réussit pas à reconquérir la Ville sainte, mais à la suite des guerres entre Saladin et Richard Coeur de Lion un "royaume de

<sup>49</sup> "Cafari et continuatorum Annales Ianuæ a. 1099-1294", in *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, Hannoveræ, G. Pertz et al. (éd.), t. XVIII, 1862, p. 52.

<sup>50</sup> *La continuation de Guillaume*, *ibid.*, p. 31.

<sup>51</sup> Röhricht, *ibid.*, n<sup>os</sup> 662, 665, pp. 176-177 ; Baldwin, *ibid.*, pp. 136-138.

<sup>52</sup> Nielen, *ibid.*, pp. 66, 94-95, 97, 145, 173 ; *Chronique d'Ernoult et de Bernard le Trésorier*, Louis de Mas Latrie (éd.), Paris, Jules Renouard, 1871, p. 178 ; Baldwin, *ibid.*, p. 138.

<sup>53</sup> "Annales de Terre Sainte", R. Röhricht & G. Raynaud (éds.), in P. Riant, *Archives de l'Orient latin*, Paris, Ernest Leroux, t. II B, 1884, p. 435.

<sup>54</sup> "Annales de Terre Sainte", *ibid.*, p. 437 ; Cahen, *ibid.*, pp. 596-631.

Jérusalem sans Jérusalem" se reconstitua à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, avec Acre pour capitale. Son titulaire au début du XIII<sup>e</sup> siècle était le futur beau-père de Léon I<sup>er</sup>, Amaury de Lusignan, déjà premier roi latin de Chypre. À sa mort en 1205, les deux couronnes se scindèrent, celle de Jérusalem revenant à Marie de Montferrat, alors âgée de 14 ans. Après trois ans de régence, il fut décidé de lui donner pour époux Jean de Brienne, un seigneur franc sexagénaire dépourvu de fortune, qui débarqua à Acre en septembre 1210, épousa Marie et fut couronné à Tyr<sup>55</sup>. Deux ans plus tard Marie décéda, après avoir donné naissance à une fille, Isabelle (parfois appelée Yolande).

Légalement, Jean de Brienne n'était alors plus que régent pour le compte de sa fille, mais il continua à assumer le titre de roi. Pour des raisons politiques, il fut décidé qu'il demanderait pour nouvelle épouse une fille du roi d'Arménie. Léon avait deux filles, Rita issue de son premier mariage, antiochéen, et Zabel issue du second, chypriote. Il s'empressa d'accorder au roi la main de la première. C'est ainsi qu'en 1214 Rita devint reine de Jérusalem – les sources latines l'appellent "Stéphanie". Quelques années plus tard, Léon alla à Acre rendre visite à sa fille<sup>56</sup>.

Le roi d'Arménie mourut en 1219 sans héritier mâle. Après avoir choisi comme successeur son petit-neveu Raymond-Rouben, il se ravisa et nomma sa fille cadette Zabel, raffermissant ainsi les relations avec les Lusignan de Chypre. Rita étant l'aînée, le couple royal de Jérusalem comptait bien faire valoir ses droits à la succession, mais la reine mourut en été 1220, suivie de près par son fils<sup>57</sup>.

### **Zabel, fille du roi Léon I<sup>er</sup>, reine d'Arménie, belle-fille du comte de Tripoli**

La fille cadette de Léon I<sup>er</sup>, Zabel, devint donc reine d'Arménie en 1219, âgée de moins de dix ans. C'est probablement pour mettre un point final aux hostilités que le conseil de régence lui choisit pour époux Philippe, fils de Bohémond IV. C'est ainsi qu'en 1221/22 le second souverain de ce royaume d'Arménie fut un prince d'Antioche-Tripoli. Son règne fut bref, car il mena une politique résolument prolatine, méprisant les seigneurs arméniens et cherchant à transférer à Antioche "les biens du roi Léon".

<sup>55</sup> *Chronique d'Ernoul, ibid.*, pp. 407-409 ; *Les Gestes des Chiprois*, G. Raynaud (éd.), Genève, 1871, p. 18.

<sup>56</sup> "Lettre de Jean de Brienne à l'abbé Gervaise", in Ch. L. Hugo, *Sacræ Antiquitatis Monumenta*, t. I., Etival, 1725, Epistola XXXVI, p. 36 ; *Chronique d'Ernoul, ibid.*, p. 411.

<sup>57</sup> Olivier le Scolastique, "Histoire de Damiette", in J.-G. Eccard, *Corpus Historicum Medii Aevi*, Leipzig, Gleditschius, t. II, 1723, § XXVIII, col. 1423-1424.

En 1224, Philippe fut arrêté par le régent Constantin, qui dut l'arracher des bras de Zabel, apparemment fort éprise de lui. Bohémond IV ne pouvait laisser impuni le traitement infligé à son fils : il tenta en vain de faire attaquer le royaume. Quant à Philippe, il mourut en prison, probablement assassiné, dans le château teutonique d'Amouda<sup>58</sup>.

## Deux nièces du roi Léon I<sup>er</sup>, princesses au Liban

*Alice, princesse d'Antioche, dame de Toron*

En 1181, Rouben, frère du futur roi Léon I<sup>er</sup>, "se rendit à Jérusalem en grand équipage, épousa la fille du seigneur de Kérak et s'en retourna"<sup>59</sup>. On a déjà mentionné sa fille Alice qui, en 1195, âgée d'une douzaine d'années, épousa en secondes noces Raymond, héritier d'Antioche, décédé peu après ; leur fils Raymond-Rouben, héritier à la fois d'Antioche et d'Arménie, fut dépossédé du second héritage quand, à sa mort en 1219, Léon nomma reine sa fille cadette Zabel. Comme Rita, Raymond-Rouben contesta cette décision, appuyé en cela par sa mère Alice. Tous deux furent incarcérés par le régent Constantin, et Alice fut libérée sur intervention du pape Honorius III<sup>60</sup>.

La mort de son fils et la reconnaissance de Zabel comme reine légitime mirent fin aux revendications d'Alice sur Antioche et l'Arménie, héritées de son père. Elle se tourna alors vers son héritage maternel. Sa mère, Isabelle, avait en effet une ascendance exceptionnelle. Son père, Honfroy III de Toron, était le fils du connétable Honfroy, mort en 1179, qui avait lui-même hérité de son père des fiefs dans le voisinage de Tyr, avec la forteresse de Toron (*Tibnîn*)<sup>61</sup>. Honfroy III mourut avant 1174, laissant cette fille Isabelle et un fils, Honfroy IV. Sa veuve, Stéphanie (ou Etiennette) de Milly, était fille de Philippe de Naplouse, qui avait acquis par échange les terres d'outre-Jourdain, si bien que Stéphanie devint "dame de Kérak et de Montréal"<sup>62</sup>.

<sup>58</sup> *Colophons de manuscrits arméniens, XIII<sup>e</sup> siècle* (en arm.), A. Mathévossian (éd.), Érévan, Académie des Sciences, 1984, pp. 130, 133, 139 ; Nielen, *ibid.* pp. 67, 68, 92, 95, 104, 109, 138, 145 ; G. Dédéyan, *La Chronique attribuée au Connétable Smbat*, Paris, Paul Geuthner, 1980, pp. 95-96 ; *The Chronography of Bar Hebraeus, Gregory Abû'l Faraj, 1225-1286*, trad. E. A. Wallis Budge, Londres, t. I, 1932, pp. 380-381 ; Olivier le Scolastique, *ibid.*, § XLV col. 1450 ; "Annales de Terre Sainte", *ibid.*, p. 437 ; M. Ormanian, *Azgapatoum* (en arm.), Constantinople, 1912-1913, § 1104, col. 1605-1607.

<sup>59</sup> Dédéyan, *ibid.*, p. 57.

<sup>60</sup> P. Pressutti, *Regesta Honorii papæ III*, Rome, E. Loescher, t. II, 1895, no 3883, p. 56 ; Cahen, *ibid.*, 1940, p. 632.

<sup>61</sup> Röhricht, *ibid.*, 1904, n<sup>os</sup> 90<sup>a</sup>, 422<sup>a</sup>, 451<sup>a</sup>, pp. 6, 26, 28 ; Guillaume de Tyr, *ibid.*, XI 5, XIII 13, XVII 14, XXI 26, pp. 502, 601, 799, 999.

<sup>62</sup> Guillaume de Tyr, *ibid.*, XXI 4, XXII 5, pp. 964, 1012 ; Nielen, *ibid.*, p. 108 ; *Chronique d'Ernoul*, *ibid.*, p. 31 ; Röhricht, *ibid.*, n<sup>os</sup> 308, 628, pp. 79, 166.

Honfroy IV mourut sans postérité à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Ses titres passèrent à sa soeur Isabelle, puis à la fille de celle-ci, Alice.

En fait, tant Kérak et Montréal que Toron avaient été conquis par Saladin en 1187<sup>63</sup>, mais en 1229 Toron fut restitué aux Latins grâce à l'accord conclu entre Frédéric II et le sultan d'Égypte<sup>64</sup>. Le château était en ruines, et la seigneurie était revendiquée par les Teutoniques sur la base d'arguments d'ordre historique, mais "la princesse [Alice], mère du prince Rupin [Raymond-Rouben], requit l'héritage du Toron, et dit qu'il fut de ses ancêtres". Alors que l'empereur avait pris le parti des chevaliers, la Haute-Cour donna raison à la princesse, qui fomenta une révolte des vassaux et força Frédéric à s'incliner<sup>65</sup>. Elle est mentionnée comme "Alice, princesse d'Antioche et dame d'Arménie" en 1231, puis "princesse et dame de Toron" sur des chartes de 1234 et 1236<sup>66</sup>. On ne connaît pas la date de sa mort.

### *Dolète, dame de Djébaïl*

On apprend par une unique source, les "Lignages d'Outremer", que "Bertrand (...) seigneur de Giblet [*Djébaïl*] épousa Dolet qui fut nièce du roi Léon d'Arménie<sup>67</sup>". On ne connaît aucun frère ou soeur de Léon autre que Rouben, dont les deux seules filles connues par ailleurs sont Alice et Philippa<sup>68</sup>. À en croire ce texte, il faudrait supposer qu'il en existait une troisième, nommée Dolète. Certains auteurs n'hésitaient pas à faire des rectifications en voyant dans cette Dolète non une nièce, mais une soeur de Léon et Rouben<sup>69</sup>, alors que d'autres voient en elle une cousine germaine, fille de Mleh<sup>70</sup>. Il n'y a aucune raison convaincante pour justifier ces corrections.

<sup>63</sup> *La continuation de Guillaume, ibid.*, 1982, p. 86.

<sup>64</sup> "Continuations de Guillaume de Tyr", in *Recueil des historiens des croisades, Historiens occidentaux*, Paris, Imprimerie impériale, t. II, 1859, p. 373.

<sup>65</sup> "Livre de Jean d'Ibelin", in *Recueil des historiens des croisades, Lois*, Paris, Imprimerie impériale, t. I., 1841, pp. 113, 325-326 ; Röhricht, *ibid.*, n° 1003, pp. 263-264.

<sup>66</sup> Röhricht, *ibid.*, 1904, n° 1028<sup>a</sup>, p. 63 ; Id., *ibid.*, 1893, n°s 1056, 1073, pp. 276, 280.

<sup>67</sup> Nielen, *ibid.*, p. 115.

<sup>68</sup> Nielen, *ibid.*, pp. 136-137.

<sup>69</sup> Pauli, *ibid.*, p. 517 ; Gh. Alichan, *Sissouan ou l'Arméno-Cilicie*, Venise, Saint-Lazare, 1899, p. 445 ; W. Rüdts-Collenberg, *The Rupenides, Hethumides and Lusignans, The structure of the Armeno-Cilician dynasties*, Paris, C. Klincksieck, 1963, tableau X (G) et p. 52, n. 26.

<sup>70</sup> H. Adjarian, *Dictionnaire des noms propres* (en arm.), Érévan, Université d'Érévan, t. II, 1944, p. 73.

### Marie, fille de Raymond-Rouben, dame de Tyr et de Toron

On a vu que Raymond-Rouben, fils de Raymond d'Antioche et de la princesse arménienne Alice, était devenu brièvement prince d'Antioche et héritier d'Arménie, avant de tout perdre. Il avait épousé une fille du roi Amaury I<sup>er</sup> de Chypre, et il est intéressant de noter que sa descendance n'oublia pas ses origines arméniennes. Il laissa deux filles dont l'une mourut en bas âge et l'autre, Marie, épousa en 1240 le neveu de Simon de Montfort, Philippe de Montfort, alors veuf. La dispense de mariage, pour cause de consanguinité, précise que Marie était "fille de Rupin, roi d'Arménie", et selon Amadi elle "devait être reine d'Arménie et princesse d'Antioche", alors que, concrètement, elle ne possédait que le fief de Toron, hérité de sa grand-mère Alice<sup>71</sup>. Peu après son mariage, Philippe fit valoir les droits hérités de son épouse et revendiqua en particulier la couronne d'Arménie<sup>72</sup>. Il n'était au début que "seigneur du Toron", mais après s'être rendu maître de Tyr, faisant des Montfort une des plus puissantes familles franques du Levant, il prit le titre de "seigneur de Tyr et de Toron"<sup>73</sup>. Au plus tard en 1256, il se contenta du fief de Tyr, abandonnant à son fils Jean le titre de "seigneur de Toron"<sup>74</sup>, qui subsista formellement après la prise de Toron par les Mamelouks en 1266<sup>75</sup>. Au couronnement de Hugues III à Tyr comme roi de Jérusalem en 1269, le second et le troisième des hommes-liges étaient "le sire de *Sur* [Tyr] et celui de *Touron*"<sup>76</sup>.

Philippe de Montfort périt assassiné en 1270. Jean de Montfort hérita de Tyr et porta le titre de "seigneur de Tyr et de Toron", qu'on retrouve sur le texte d'une charte confirmant une donation à l'Hôpital faite "par sa

<sup>71</sup> Pontificia Commissio ad redigendum Codicem iuris canonici orientalis, *Fontes*, A. Tautu et al. (éd.), Vatican, Typis Polyglottis Vaticanis, Series III, t. III, 1950, no 263, p. 343 ; F. Amadi, *Chronique*, R. de Mas Latrie (éd.), Paris, Imprimerie nationale, 1891, pp. 186-187 ; Nielen, *ibid.*, pp. 91, 107, 108, 137, 166 ; Grousset, *ibid.*, t. III, p. 398.

<sup>72</sup> Simon de St-Quentin, *Histoire des Tartares*, J. Richard (éd.), Paris, Paul Geuthner, 1965, ch. XXXII 59, p. 89 ; Rüdtt-Collenberg, *ibid.*, tableau VIII (ME) et p. 55, n. 29c.

<sup>73</sup> *Continuations de Guillaume de Tyr*, *ibid.*, 1859, pp. 422, 447, 478 ; Röhricht, *ibid.*, 1893, n<sup>os</sup> 1099, 1123, 1221, 1247, pp. 286, 299, 322, 328 ; *Les Gestes*, *ibid.*, 1887, pp. 124-135, 192 ; Amadi, *ibid.*, 1891, pp. 187-196 ; Rüdtt-Collenberg, *ibid.*, tableau VIII (ME) ; Grousset, *ibid.*, t. III, pp. 405-406.

<sup>74</sup> Pauli, *ibid.*, p. 530, n<sup>os</sup> 132, 224, pp. 157, 266 ; Röhricht, *ibid.*, 1893, n<sup>os</sup> 1297, 1331, 1357, 1362, 1363, 1366, pp. 339, 348, 354-357 ; *ibid.*, 1904, n<sup>os</sup> 1249<sup>c</sup>, 1258<sup>a</sup>, 1301<sup>a</sup>, 1336<sup>a</sup>, 1366, 1374<sup>b</sup>, 1374<sup>d</sup>, pp. 78, 79, 84, 88, 91, 92.

<sup>75</sup> Ibn al-Furât, *Ayyubids, Mamlukes and Crusaders*, texte et trad. U. & M.C. Lyons, Cambridge, W. Heffer and Sons, 1971, pp. 97, 103 ; S. Runciman, *A History of the Crusades*, Londres, Cambridge University Press, rééd Penguin Books, t. III, 1981, p. 321.

<sup>76</sup> *Livre de Jean d'Ibelin*, *ibid.*, p. 421.

bisaïeule Alice<sup>77</sup>. Il mourut en 1283 et son frère le suivit l'année suivante, laissant les titres à son fils Rupin<sup>78</sup>, qui reprenait ainsi un siècle plus tard le prénom du prince arménien arrière-grand-père de sa grand-mère Marie.

### **Deux filles du roi Héthoum I<sup>er</sup>, princesses au Liban**

Après la mort de Philippe, gendre et successeur du roi Léon I<sup>er</sup>, c'est l'un des fils du régent Constantin qui fut choisi comme second époux de Zabel. Il devint ainsi Héthoum I<sup>er</sup>, troisième roi d'Arménie. Son long règne (1226-1269) fut particulièrement brillant, et il arrangea pour trois de ses cinq filles un mariage latin.

#### *Fimi, dame de Sidon*

Ainsi, en 1252, Fimi épousa Julien, seigneur de Sidon et Beaufort, mais le mariage – dont on possède le texte du contrat en moyen français<sup>79</sup> – ne semble pas avoir été très heureux car Fimi chercha refuge en Cilicie une décennie plus tard à la suite de sa séparation<sup>80</sup>. Une petite-fille du couple, Isabelle de Sidon, épousa "Mansel de Bouillon consobrinus du roi d'Arménie" Ochine, alors que sa sœur Fimi prenait pour époux "Héthoum, fils du maréchal d'Arménie"<sup>81</sup>.

#### *Sibylle, princesse d'Antioche et comtesse de Tripoli*

En 1254, Héthoum I<sup>er</sup> donna la main d'une autre de ses filles, Sibylle, à Bohémond VI, "prince d'Antioche et comte de Tripoli" ; il s'agissait bien entendu de mettre un point final à la querelle arméno-antiochénienne, qui durait depuis l'usurpation de Bohémond VI, au début du siècle<sup>82</sup>. Deux ans plus tard, en 1256, Bohémond VI fut invité en Cilicie, avec Julien de Sidon, autre gendre franc du roi, pour assister à la cérémonie

<sup>77</sup> "Annales de Terre Sainte", *ibid.*, p. 454 ; *Les Gestes, ibid.*, p. 192 ; Nielen, *ibid.*, p. 62 ; Röhricht, *ibid.*, n<sup>os</sup> 1286, 1372, 1413, pp. 336-337, 358, 366 ; *ibid.*, 1904, n<sup>o</sup> 1286, p. 82 ; Amadi, *ibid.*, p. 215.

<sup>78</sup> Amadi, *ibid.*, p. 215 ; *Les Gestes, ibid.*, pp. 215-216 ; Nielen, *ibid.*, pp. 98, 107 ; Grousset, *ibid.*, pp. 678-679, 727-728.

<sup>79</sup> V. Langlois, *Le Trésor des chartes d'Arménie ou Cartulaire de la chancellerie royale des Roupéniens*, Venise, St-Lazare, 1863, XX p. 146.

<sup>80</sup> Dédéyan, *ibid.*, 1980, p. 96 ; Mathévossian, *ibid.*, p. 320 ; Pauli, *ibid.*, n<sup>o</sup> 119, pp. 134-135 ; "Annales de Terre Sainte", *ibid.*, p. 445 ; Nielen, *ibid.*, pp. 92, 103, 139 ; Adjarian, *ibid.*, t. V, 1962, p. 249, n<sup>o</sup> 2.

<sup>81</sup> Ch. Perrat, "Un diplomate gascon au XIV<sup>e</sup> siècle, Raymond de Piis, nonce de Clément V en Orient", in *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XLIV, 1927, p. 83 ; Nielen, *ibid.*, 2003, p. 103 ; Rüdert-Collenberg, *ibid.*, tableau II (H 1) et p. 62, n. 84.

<sup>82</sup> *Les Gestes, ibid.*, pp. 151, 157 ; Nielen, *ibid.*, pp. 92, 95, 139, 145 ; *Continuations de Guillaume de Tyr, ibid.*, p. 442 ; "Annales de Terre Sainte", *ibid.*, p. 446.

d'adoubement du prince héritier Léon. Peu après, c'est Héthoum I<sup>er</sup> qui se rendit à Tripoli, plus tard à Antioche<sup>83</sup>. Les relations étaient donc revenues au beau fixe, avec en plus une politique mongole commune : le roi et son gendre sont signalés ensemble à la cour du souverain mongol de Perse Houlagou en 1264<sup>84</sup>. Antioche fut prise par les Mamelouks en 1268. Il ne restait plus à Bohémond VI que le comté de Tripoli, où d'ailleurs les princes résidaient depuis longtemps, plus en sécurité qu'à Antioche.

Bohémond VI mourut en 1275, laissant deux filles et un fils<sup>85</sup>. C'est donc ce dernier, alors mineur, qui lui succéda sous le nom de Bohémond VII. La régence revenait légalement soit à son grand-oncle Henri, frère de Bohémond V, que les Antiochéens ont peut-être appelé<sup>86</sup>, soit plutôt au fils de Henri, le roi Hugues III de Chypre. Arrivé à Tripoli, ce dernier trouva le pouvoir accaparé par la comtesse-mère Sibylle et rentra à Acre<sup>87</sup>. On retrouvait ainsi à Tripoli une princesse arménienne aux leviers d'un État franc. Sibylle s'empara en effet de la régence, installa au pouvoir l'évêque Barthélémy de Tortose et Bohémond fut envoyé en Arménie pour y être armé "chevalier de la main du roi d'Arménie [Léon II] son oncle". L'évêque ne fit pas l'unanimité parmi les chevaliers, furieux "d'être gouvernés par un clerc"<sup>88</sup>. Dans la guerre civile qui suivit et ensanglanta le comté jusqu'en 1282<sup>89</sup>, il représenta le parti des "poulains" face au "clan romain" incarné par l'évêque Paul de Tripoli, neveu d'Innocent III et frère de la veuve de Bohémond V.

À la mort sans héritier de Bohémond VII en 1287, le comté revenait en droit à sa soeur Lucie, qui résidait en Apulie avec son époux Narjot de Tourcy, lié à la maison d'Anjou<sup>90</sup>. En attendant son arrivée, la régence incombait au plus proche parent vivant, Marguerite<sup>91</sup>, cousine germaine de Bohémond VI et soeur de feu le roi Hugues III de Chypre. C'était compter sans la mère du défunt, Sibylle, qui briguaient elle aussi le pouvoir : on

<sup>83</sup> Dédéyan, *ibid.*, pp. 100, 103, 111.

<sup>84</sup> Vardan l'Oriental, *Compilation d'histoire d'Arménie* (en arm.), Gh. Alichan (éd.), Venise, St-Lazare, 1862, p. 156.

<sup>85</sup> *Les Gestes, ibid.*, p. 202 ; *Continuations de Guillaume de Tyr, ibid.*, p. 466 ; "Annales de Terre Sainte", *ibid.*, p. 456 ; Ibn al-Fûrat, *ibid.*, p. 163 ; Nielen, *ibid.*, pp. 95-96, 145.

<sup>86</sup> *The Chronography of Bar Hebraeus, ibid.*, p. 453.

<sup>87</sup> Ibn al-Fûrat, *ibid.*, p. 163 ; *Continuations de Guillaume de Tyr, ibid.*, p. 466.

<sup>88</sup> *Les Gestes, ibid.*, p. 202 ; *Continuations de Guillaume de Tyr, ibid.*, p. 466 ; Amadi, *ibid.*, p. 213.

<sup>89</sup> *Les Gestes, ibid.*, pp. 203-212 ; *Continuations de Guillaume de Tyr, ibid.*, p. 468 ; E. Rey, "Les Seigneurs de Gible", in *Revue de l'Orient latin* III, 1895, pp. 404-407 ; Grousset, *ibid.*, pp. 683-691 ; J. Richard, "Les comtes de Tripoli et leurs vassaux sous la dynastie antiochéenne", in P. Edbury (ed.), *Crusade and Settlement*, Cardiff, University College, 1985, pp. 218-219.

<sup>90</sup> *Les Gestes, ibid.*, p. 231 ; Nielen, *ibid.*, pp. 96, 145 ; Amadi, *ibid.*, pp. 217-218 ; Alichan, *ibid.*, p. 436, n. 1 ; Runciman, *ibid.*, pp. 403-404.

<sup>91</sup> *Les Gestes, ibid.*, p. 236 ; Richard, *ibid.*, p. 219.

retrouve une situation classique opposant mère et fille. Toujours réfractaires à une mainmise extérieure, les seigneurs offrirent le pouvoir à Sibylle, mais apprenant son projet de rappeler Barthélémy de Tortose ils y opposèrent un veto et s'organisèrent en commune sous la direction de Barthélémy de Giblet, arrière-petit-fils de Bertrand de Giblet et de Dolète, la nièce du roi Léon I<sup>er</sup> Sibylle se retira probablement en Arménie chez son frère le roi Léon II<sup>92</sup>.

Les dirigeants de la commune cherchèrent l'appui du sultan Kalâwoûn et de la république de Gênes, qui dépêcha Benedetto Zaccaria<sup>93</sup>. Lucie, de son côté, était arrivée au Levant, et pouvait compter sur l'aide des Vénitiens, des Pisans et des ordres militaires, ces derniers sur injonction du pape Nicolas IV<sup>94</sup>. Après la conclusion d'un accord avec la commune, Zaccaria, "parfait et fidèle ami" du royaume d'Arménie, passa en Cilicie, négocia avec le roi Léon II le privilège commercial du 23 décembre 1288, et y retourna l'année suivante. C'est sur ce fond de quasi-guerre civile et de trahison que Kalâwoûn assiégea la ville : Tripoli tomba en avril 1289<sup>95</sup>.

### **Zabel, soeur du roi Héthoum II, dame de Tyr**

L'année 1291 marqua la fin de toute présence franque en Syrie et au Liban, mais les titres, purement symboliques, continuaient à être portés, en particulier dans le royaume latin de Chypre. C'est ainsi qu'en 1306 le roi Henri II fut renversé par son frère cadet Amaury de Tyr, dont l'épouse arménienne Zabel, "la dame de Tyr", était soeur du roi d'Arménie Héthoum II<sup>96</sup>. La participation de Zabel dans ce coup d'État est plus que vraisemblable, et la plupart des historiens l'accusent d'avoir poussé son mari par pure ambition. On peut suggérer une vision plus politique.

Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, le sultanat mamelouk n'avait pratiquement plus d'adversaire à sa hauteur dans le Levant chrétien, réduit à Chypre et à l'Arménie, où régnaient respectivement Henri II et Héthoum II. Or, Amaury, frère cadet d'Henri II, était un prince puissant et populaire. Ne peut-on pas penser que Zabel l'ait poussé pour des raisons politiques, pressentant que la seule chance de survie des deux royaumes était une union? Certes, on ne peut pas donner d'argument décisif, mais n'oublions

---

<sup>92</sup> *Les Gestes, ibid.*, p. 233 ; Nielen, *ibid.*, p. 115 ; *Cafari et continuatorum, ibid.*, p. 322 ; Grousset, *ibid.*, p. 735 ; Runciman, *ibid.*, p. 404.

<sup>93</sup> Ibn Taghrî Birdî, in J. Reinaud, "Chroniques arabes", t. IV de J. Michaud, *Bibliothèque des Croisades*, Paris, Imprimerie royale, 1829, p. 561 ; *Cafari et continuatorum, ibid.*, pp. 322-326.

<sup>94</sup> *Les Gestes, ibid.*, p. 232 ; *Continuations de Guillaume de Tyr, ibid.*, p. 481 ; Röhrich, *ibid.*, 1893, n° 1478, p. 385.

<sup>95</sup> Langlois, *ibid.*, 1863, XXVI, p. 154 ; *Les Gestes, ibid.*, p. 233 ; *Cafari et continuatorum, ibid.*, p. 324 ; Grousset, *ibid.*, pp. 735-743.

<sup>96</sup> Amadi, *ibid.*, p. 278.

pas que l'une des raisons explicites du coup d'État fut l'accusation lancée contre Henri II de ne pas secourir l'Arménie en proie aux attaques de l'ennemi commun, le sultan du Caire<sup>97</sup>. Zabel et Amaury représentaient un contexte dynastique idéal pour une fusion étatique arméno-chypriote. L'idée allait être relancée six décennies plus tard<sup>98</sup> – mais trop tard. Zabel a peut-être été une pionnière pour cette démarche politique.

Après l'assassinat de son époux en 1310, Zabel se réfugia en Cilicie avec ses enfants. C'est d'elle que sont issus les deux rois Lusignan d'Arménie, son fils Guy (1342-1344) et son petit-fils Léon V, qui régna moins d'un an, jusqu'à la prise de *Sis* par les Mamelouks en 1375. Ce petit-fils de la "dame de Tyr" fut le dernier roi d'Arménie<sup>99</sup>.

---

<sup>97</sup> Amadi, *ibid.*, p. 243, note.

<sup>98</sup> Guillaume de Machaut, *La prise d'Alexandrie*, Genève, L. de Mas Latrie (éd.), 1877, pp. 222-223.

<sup>99</sup> Voir Mutafian, *ibid.*, 1993, pp. 86-90.

## Summary

### **Armenian princesses and Latin Lebanon (12th-13th century)**

The first Crusade ended with the foundation of four Latin states in the East Mediterranean: from north to south, the County of Edessa, the Principality of Antioch, the County of Tripoli and the Kingdom of Jerusalem.

The actual Republic of Lebanon covers the southern part of the third and the northern part of the last. During that time, Armenian lords held numerous strongholds in Cilicia and Euphrates' frontier regions with the two first Latin States.

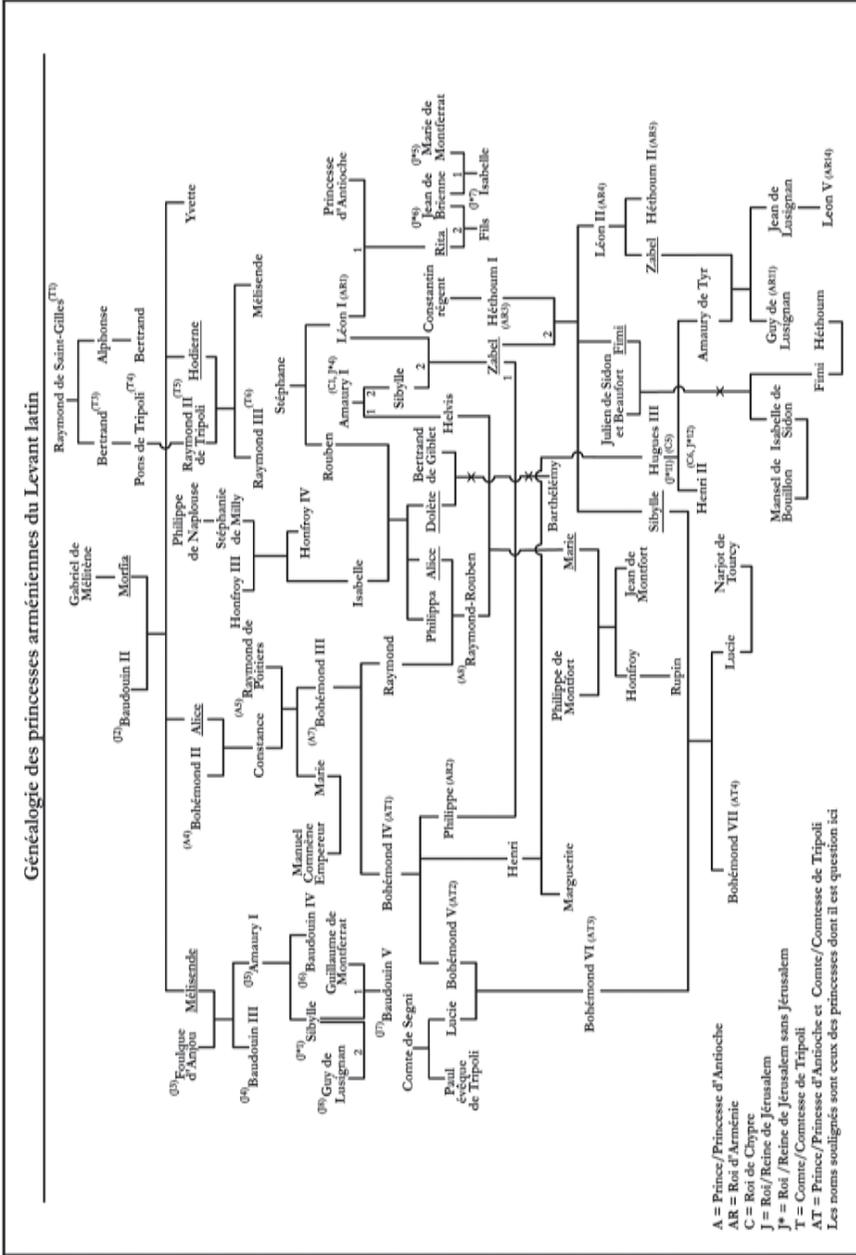
The contacts between Franks and Armenians were numerous in various fields, each side trying to use the other for its own purposes. One of the most interesting aspects of these relations was what one may call "matrimonial diplomacy." For various reasons, many Frankish leaders married Armenian princesses, who often had a more "local" vision than their European husbands and clashed with them. Sometimes, they even found themselves alone at the head of several Latin states, and their policy has too often been superficially analyzed as pure ambition.

The examples we give in this chapter, concerning mostly, but not exclusively, the actual Lebanese territory, aim to show that a broader point of view is more accurate.



*ANNEXE*





Réalisation, Karl Armen Boudjikianian



## À la mort de l'empereur byzantin Jean II Comnène



Cartographie, Eric Van Lauwe

